

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 06/03/2024

ID : 089-218900694-20240227-0013_2024-DE

S²LOW

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 27 Février 2024
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	13 + 2	L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept février, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil en mairie, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire Etaient présents : Mrs Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoint), Mrs Patrice DOYEN, Philippe FERLET, Alain GORNEAU Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Jonathan THYRIOT, Mmes Ismérie BRUNAT, Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE, Viviane ROUSSEL. Absents excusés : M. Hervé CYGANKO pouvoir à M. Boquant Mmes Nathalie LAMBERT pouvoir à Mme Renvoyé Absents non excusés : Secrétaire de séance : Mme Ismérie BRUNAT Remplacement battant de cloche Église
DATE DE CONVOCATION			
14/02/2024			
Date d'envoi au contrôle de légalité :			
- 6 MARS 2024			
N° d'ordre de la délibération			
0013 24			

Vu le rapport issu de la maintenance annuelle sur les cloches de l'Église effectuée par l'entreprise Bodet, et au constat d'une usure avancée aux points de frappe des boules,

Sur proposition de la Commission des Travaux,
Les membres du Conseil, à l'unanimité :

- Décident de faire réparer les battants de cloches 1 et 3 ;
- Mandatent le Maire ou l'Adjoint en charge des travaux pour en poursuivre l'exécution et inscrire la dépense au budget à hauteur de 3 500 € TTC.

VU Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé
tous les membres présents.

Le Maire
Philippe GUINET-BAUDIN

